

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	33 (2006)
Heft:	6
Artikel:	Politique/Votations : le peuple suit le Conseil fédéral et le Parlement
Autor:	Ribi, Rolf
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912413

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le peuple suit le Conseil fédéral et le Parlement

Le 26 novembre, le peuple suisse a soutenu deux fois son gouvernement et son parlement: plutôt timidement sur la loi sur l'aide aux pays de l'Est et le versement controversé d'un milliard aux nouveaux pays-membres de l'UE, et très clairement sur l'harmonisation nationale des allocations familiales.

Oui à l'aide aux pays de l'Est

Comme prévu, la votation sur la coopération avec les pays d'Europe de l'Est s'est soldée par un résultat assez hésitant: seuls 53,4% des votants et 15 cantons ont approuvé la loi, contre laquelle l'UDC et deux petits groupes de droite avaient lancé un référendum. Les cantons romands et les régions urbaines de Suisse alémanique ont clairement accepté la loi, les cantons ruraux de Suisse centrale et orientale, non. Le oui a été le plus clair dans les cantons de Vaud (61,5%), Bâle-Ville (60,5%), Genève et Jura (chacun 60,1%). Le refus le plus net a été exprimé par les cantons de Glaris (64,6%), du Tessin (62,9%), de Schwyz (61,3) et de Thurgovie (56,7%). Non exigée, la majorité des cantons aurait été atteinte. Le pourcentage de oui était légèrement plus faible que lors des votations de 2005 sur l'Europe (Schengen/Dublin et la libre circulation). L'UDC, presque le seul rempart contre cette loi, a été la grande perdante. Le parti signait sa troisième défaite consécutive dans le cadre d'une votation européenne. Ce oui permettra à la Suisse de poursuivre sa politique de voie bilatérale avec l'Europe.

Oui à la politique familiale

La loi fédérale sur les allocations familiales a été approuvée par une majorité écrasante de 68%. Tous les cantons sauf Appenzell Rhodes-Intérieures l'ont acceptée, surtout le Jura (83,7%), le Tessin (75,8%), Fribourg (75,8%), Vaud (75,6%) et Bâle-Ville (70,6%). La participation s'est élevée à 44,4%. Ce référendum avait été exigé par l'Union suisse des arts et métiers. Si l'Association patronale suisse, l'UDC et le PRD comptent aussi parmi les perdants de ce scrutin, le PS, le PDC, les Verts et les syndicats en sont les vainqueurs. La nouvelle loi instaure un minimum national en matière d'allocation pour enfant et d'aide à l'instruction et harmonise les conditions d'octroi à l'échelle suisse. Les prestations familiales seront ainsi améliorées dans 22 cantons. Un million d'enfants et de jeunes bénéficient des allocations familiales. L'économie privée, qui verse déjà 4 milliards pour les allocations familiales, devra désormais fournir 455 millions supplémentaires. Voilà qui laisse moins de marge de manœuvre pour de nouvelles revendications en matière de politique de la famille.

RR

Commentaire: Deux fois oui

L'enjeu était de taille: ce oui à la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est permettra à la Suisse de poursuivre sa politique européenne actuelle. Souhait du peuple depuis longtemps, cet accord bilatéral avec l'UE sera appuyé par l'économie suisse. Mais une fois de plus, les bases incertaines des relations bilatérales ont apparu. Car 53% de oui, voilà une victoire fragile, susceptible d'être remise en cause par toute nouvelle votation populaire. Or, l'adaptation ou la ratification des traités existants ou la signature de nouveaux accords dépendent de nos bons rapports avec Bruxelles. L'an prochain déjà, la politique européenne fera l'objet de nouveaux débats au Conseil fédéral et au Parlement: l'extension à la Roumanie et à la Bulgarie de l'accord sur la libre circulation. Et le peuple pourra de nouveau se prononcer sur le principe de libre circulation avec l'UE. Il est donc judicieux d'accorder une aide ciblée d'un milliard de francs aux dix nouveaux pays-membres de l'UE.

Les projets visant à promouvoir la **politique familiale** ont eux la vie belle en Suisse. Plus de deux votants sur trois et presque tous les cantons ont approuvé la loi fédérale sur les allocations familiales. Les familles recevront une allocation pour enfant d'au moins 200 francs et une aide à l'instruction de 250 francs par enfant et par année. Tous les parents, qu'ils travaillent à temps plein, partiel ou pas du tout (sous certaines conditions), en bénéficieront. Ces allocations un peu plus élevées seront une aide précieuse pour les familles aux ressources modestes: près de 5000 francs pour un foyer de quatre personnes, ce n'est pas négligeable. Aider les parents à élever et instruire leurs enfants est une chose; définir des mesures leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale en est une autre. La gauche et le PDC exigent à présent l'élaboration d'une politique familiale fédérale. Outre le vote d'une loi nationale sur le congé maternité, ils réclament le développement de haltes-garderies et de crèches. Serait-ce tous les jours Noël?

ROLF RIBI

Pourcentage de oui dans les cantons suisses sur l'aide aux pays de l'Est et l'allocation pour enfant:

